

## La défense enflammée de Paul : Ac 21,15-26,32

L'ensemble relate l'arrestation de Paul à Jérusalem, son transfert à Césarée Maritime, siège du gouverneur romain, où Paul va passer plus de deux ans en captivité (55-57), et enfin son renvoi devant l'empereur : Paul est citoyen romain et a fait appel à César. Depuis 19,21, nous savons que Rome est à l'horizon de Paul. Après son arrestation à Jérusalem, le Seigneur lui-même confirme Rome comme but de son témoignage (23,11). Les Actes se terminent à Rome, tandis que Paul est dans l'attente de sa comparution devant l'empereur.

Ces chapitres sont marqués par la radicalisation de l'opposition juive à Paul. Sa mort est exigée, on y intrigue par tous les moyens. Les Romains, quant à eux, jouent un double jeu : d'une part, Paul leur doit la vie. A Jérusalem, dans le Temple, il échappe au lynchage d'une foule déchaînée (« tout Jérusalem » : 21,31) grâce à l'intervention du tribun et de sa cohorte. Ce même tribun, Claudius Lysias (23,26), apprenant d'un neveu de Paul le complot que les Juifs ourdissent contre lui, le conduira de nuit à Césarée maritime, entouré d'une garde exceptionnelle (23,23-24). D'autre part, il y a les gouverneurs, Félix d'abord, puis Festus. Ceux-ci jouent de l'ambiguïté, comme Pilate en son temps : ils veulent s'assurer les bonnes grâces des Juifs (25,18.26-27), mais ils ne peuvent rien contre un citoyen romain (22,25-29) qui en appelle à César pour être jugé (25,10-12). Surtout ils sont embarrassés par la prédication enflammée de Paul (cf. 24,25-26 ; 26,24).

L'ensemble est rythmé par les défenses de Paul. Par deux fois, il évoque sa conversion, au début et à la fin de cet ensemble de chapitres (22,1-21 ; 26,2-23<sup>1</sup>). Avec le récit que Luc en a fait au chapitre 9 (9,1-19), on a ainsi dans un même livre trois récits d'un même événement<sup>2</sup>. Cette répétition est le signe pour Luc de son importance à la fois pour l'église primitive et pour la réalisation du projet du Christ : « vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (1,8). Il y a sans doute une dimension apologétique à cette conversion, c'est-à-dire de défense de la foi chrétienne : avant sa conversion, Paul illustre de manière hyperbolique l'opposition entre le judaïsme et le christianisme naissant. Eh bien, c'est ce juif-là qui va être converti, signe on ne peut plus fort de la résurrection du Christ.

**Je vous propose de travailler plus particulièrement un de ces récits (26,2-23).** Paul est à Césarée en résidence surveillée<sup>3</sup>. Festus a succédé à Félix comme gouverneur. Celui-ci ne veut pas tarder à juger le prisonnier, mais il est en peine de trouver un motif pour le présenter à César<sup>4</sup>. Il profite du passage à Césarée du roi Agrippa (Hérode Agrippa II, arrière petit-fils d'Hérode, qui a régné à partir de 48) pour « produire » Paul devant lui, espérant résoudre la difficulté. Il n'obtiendra rien. En revanche, Paul obtiendra que son innocence soit réaffirmée par Félix et gagnera au passage Agrippa (26,30-32).

---

<sup>1</sup> Vous pouvez comparer les récits. Tenez compte dans l'évaluation des différences que Paul ne s'adresse pas au même public.

<sup>2</sup> Ces récits sont en réalité tous les trois l'œuvre de Luc. Certes, Paul présente sa défense, mais c'est Luc qui la rapporte. Pour une version strictement de Paul, on peut se reporter à Ga 1,11-24.

<sup>3</sup> Même si Paul a certaines libertés (24,23), il est vraisemblablement enchaîné nuit et jour au soldat qui le garde.

<sup>4</sup> Comme dans le cas de Jésus, où Pilate répètera en vain qu'il ne voit en lui aucun motif de condamnation (Lc 23,4.14-15.22).

La défense de Paul se déroule en cinq temps :

- Après une *captatio benevolentiae* (vv.2-3), Paul fait état de ce que fut sa vie depuis sa jeunesse, avant qu'il ne croise la Voie, c'est-à-dire la voie chrétienne (vv.4-8) : il a vécu en Pharisien, espérant comme tout Pharisien en la promesse de Dieu aux pères, à savoir la résurrection des morts. Cette foi n'était pas partagée par tous les Juifs du début du 1<sup>er</sup> siècle. Par exemple, les sadducéens, influents sur le Temple, n'y adhéraient pas (cf. 23,6-8). Avec la disparition du Temple en 70, le courant pharisien l'a emporté et la résurrection est devenue un « article de la foi » d'Israël. Quelles conséquences en tirer sur de possibles liens aujourd'hui avec le monde juif ?

- La troisième partie (vv.9-11) rapporte la persécution chrétienne : d'où vient cette frénésie contre les chrétiens ? Peut-on dire qu'un certain degré d'avancement dans le judaïsme (de ce temps) aboutit nécessairement à une opposition radicale (cf. Ga 1,13-14) ?

- Dans la quatrième partie (vv.12-18), Paul relate sa rencontre du Christ : quels bouleversements, selon vous, ont entraîné les deux paroles du Christ (v.14 et v.15) ? Quelle est la mission que le Christ présente à Paul ? Est-elle spécifique à lui ?

- Enfin, dans la cinquième partie (vv.19-23), Paul rapporte comment il a accompli jusqu'ici sa mission. Remarquez d'ailleurs comment il accroche son discours aux circonstances qu'il connaît à ce moment-là : quelle opportunité Paul a-t-il vu dans cette comparution qui lui a été imposée ?

---

**La fin des Actes (27,1-28,31)** rapporte le transfert de Paul à Rome. Le voyage sera éprouvant. Outre son intérêt pour la navigation au 1<sup>er</sup> siècle, il a une fonction équivalente à l'emprisonnement de Pierre par Hérode (Ac 12). Il s'agit en quelque sorte de figurer une passion et une résurrection, manière d'attester la présence du Christ en ses apôtres. Les Actes s'achèvent avec l'installation de Paul à Rome, dans des conditions à peine différentes de celles qu'il connaissait à Césarée (28,16) ; deux années à Rome qui aboutiront pour cette fois à un non-lieu.